



OPÉRATEUR POUR DÉNEIGEMENT

RESPONSABILITÉS

Effectuer les tâches reliées aux travaux de déneigement et toutes autres tâches connexes données par le responsable de la voirie et la direction générale

- Effectuer les tâches de vigile sur le territoire de la municipalité ;
- Disposer à travailler du dimanche au samedi sur des quarts de travail en rotation de jour, de soir et de nuit ;
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et d'une grande capacité à travailler en équipe avec le supérieur immédiat et la direction générale
- Participer aux travaux d'entretien du garage, incluant la désinfection sur demande le cas échéant.
- Procéder à l'inspection visuelle des lieux. Informer le superviseur des anomalies constatées
- Compléter des rapports de suivis d'entretien, des défauts, des bris et des plaintes. Effectuer les suivis nécessaires à son supérieur immédiat et lui soulever toute mesure appropriée
- Vérifier les inventaires des produits et équipements afin de permettre à l'équipe d'approvisionnement de la municipalité d'en assurer le renouvellement adéquat
- Participer à l'élaboration et à l'implantation de procédés, d'outils et de nouvelles méthodes de travail découlant de son champ de responsabilités
- Référer les citoyens vers les ressources appropriées

- Conduire prudemment et dans le respect du Code de la sécurité routière, le véhicule de la municipalité qui lui est confié, veiller à son bon fonctionnement, en assurer l'entretien de routine, le maintenir dans un état de propreté convenable et effectuer les rondes de sécurité selon les exigences de la municipalité.

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire Classe 3 / Obligatoire ;
- Fournir une copie de son dossier de conduite / Obligatoire ;
- Expérience en travaux de déneigement de voies publiques / un atout ;

Salaire et avantages

- Poste à temps plein. 35h/semaine
- Salaire et avantages sociaux selon l'expérience du candidat.
- Entrée en fonction : dès que possible
- Adresse où postuler : Courriel: dg@st-rene.ca